



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°DELB26_07_0019

OBJET :

**Rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et du réseau
d'assainissement des eaux usées du LOTISSEMENT LES
MYRTILLES à FERRIERES SUR ARIEGE.**

L'an deux mille vingt six, le neuf juillet, le Bureau du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. Jérôme BLASQUEZ, du SMDEA.

PRÉSENTS :

Francis BOY, Francis MAGDALOU, Dominique FOURCADE, Reyes CRUZ, Gérard ROGGERO, Pierre TOURENQ, Christian FITE, Alain CHAUCHE, Patricia TESTA, Jean-Emmanuel PEREIRA, Gilles BICHEYRE, André SANCHEZ, Pierre VIEL, Jérôme BLASQUEZ, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Jean-Michel SOLER

ABSENTS :

Raymond BERDOU, Jean-Claude SERRES, Patrick EYCHENNE, Charles LEDUC, Marc SANCHEZ, Jean-Yves RIPOLL, Henri BENABENT, Laetitia LOUBIERES

PROCURATIONS :

Alain NAUDY donne procuration à Dominique FOURCADE
Christine TEQUI donne procuration à Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : M. Francis BOY

Considérant que le permis de construire groupé n°PC00912121A0001M01 autorise l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation appelé LOTISSEMENT LES MYRTILLES, situé RESIDENCE LES MYRTILLES 09000 FERRIERES SUR ARIEGE, dont le titulaire est AGA SARL (AGA SARL absorbée par la société LAGARONNAISE – fusion du 08/06/2023) représentée par M. Jean VIANA.

Vu le courrier du 30/04/2026 de la société LAGARONNAISE demandant la rétrocession des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de FERRIERES SUR ARIEGE en date du 02/06/2023 relative à l'intégration dans le domaine public communal de la voirie du LOTISSEMENT LES MYRTILLES,

Considérant que :

- Intégrer dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'eau potable constitué d'une conduite en PEHD de diamètre 50 mm d'une longueur totale de 52 mètres, et de 3 branchements,
- Intégrer dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'assainissement des eaux usées constitué d'un réseau gravitaire d'une longueur de 72 mètres en PVC CR8 de diamètre 200 mm, de 3 regards de diamètre 1000 mm et de 3 branchements en PVC

La rétrocession a ainsi été portée au vote du Bureau comme suit :

Rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement des eaux usées du lotissement Les Myrtilles à FERRIERES SUR ARIEGE

Horaire 09/07/2026 19:50:54 Votants 19 voix
Scrutin Public A voté 19 voix
Majorité requise Simple Exprimé / 100,00 % 19 voix
Majorité relative des voix exprimées

Pour	100,0 %	19 voix
Contre	0,0 %	0 voix
Abstention		0 voix

- **APPROUVE,**
la rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et d'assainissement du lotissement Les Myrtilles à FERRIÈRES SUR ARIÈGE
- **AUTORISE,**
Mme la Présidente à signer tout document y afférent.